



SECTION
DE LA
MARNE



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

20 mai 2020

CTL Marne Spécial Plan de Reprise d'Activité

Le Comité Technique Local de la Marne s'est tenu, en audio-conférence, le 19 mai 2020 avec pour thème le Plan de Reprise d'Activité (PRA).

Selon la Direction de la Marne, le PRA n'est pas un plan national d'organisation uniforme sur tout le territoire. Il doit s'adapter selon les particularités de chaque service pour la remise en place des tâches selon un ordre de priorité défini par la Direction Générale (DG).

Ressources Humaines

► Écrêtements horaires

Le service RH procède à un recensement des agents pour recrediter les heures. Certains ont bien plus de 12 heures au compteur. Aucun agent ne perdra d'heures selon la Direction et un dispositif sera adapté pour répondre à tous les cas.

► Congés

Le report des congés 2019 au-delà du 3 mai n'est toujours pas confirmé par la DG. La Direction Générale de l'Administration de la Fonction Publique (DGAFFP) semble vouloir maintenir cette date. Il serait envisagé de placer ces jours sur le CET.

La DG devrait communiquer rapidement les instructions aux services RH.

► Congés imposés

L' [Ordonnance n°2020-430](#) du 15 avril 2020 impose un nombre de jours de congés pour les agents en Autorisation d'Absence durant le confinement avec 2 périodes distinctes : du 16 mars au 16 avril et du 17 avril au 31 mai.

Durant la dernière semaine de mai, chaque chef de service va recenser la situation de chaque agent concernant la 1ère période (16 mars au 16 avril).

► Plans de congés

La Direction va demander à tous les chefs de services de communiquer à chaque agent le plan de congé prévisionnel de son service. Il sera ainsi plus facile aux agents (en présentiel, en télétravail, en AA) d'avoir une vision globale et d'échanges.

Des problématiques restent en suspens pour cet été : par exemple, la garde des enfants en colonies, garderies... ?, réservation de séjours ?

► Prime COVID-19

La Direction est en attente des consignes de la DG sur les conditions d'application et de montant : 3 taux prévus (330€, 660€, 1000€) dans le [Décret n°2020-570](#) du 14 mai.

Section FO-DGFIP de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39
Mail provisoire : fo.dgfip51@gmail.com
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

F.O. revendique un taux unique de 1000€ pour tous les agents éligibles.

La Direction est favorable à une harmonisation départementale pour éviter tout conflit entre agent.

Rappel : selon ce décret, cette prime est déterminée par le chef de service (bénéficiaire et montant)

► Mutations

L'application ALOA (mouvements locaux) sera disponible début juin. L'accès, via internet, n'est pas encore confirmé par la DG.

Actuellement, les services RH contactent les agents ALD afin de connaître leur situation.

► Accompagnement des agents

Suivant le ressenti de chacun durant le confinement, des difficultés peuvent apparaître au sein des services.

La Direction a contacté les agents isolés, en situations difficiles...

il est envisagé via le CHS de mettre en place des formations d'aide psychologique, de gestion du retour au travail, d'échanges entre agents...

F.O.-DGFIP a demandé la tenue prochaine d'un Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS) afin de connaître les problématiques remontées à la Délégation départementale.

L'action Sociale a un rôle à jouer dans l'accompagnement individuel des agents (assistante sociale, aide psychologique...)

► Télétravail

Le télétravail va demeurer à un niveau élevé dans les semaines à venir.

Au-delà des 70 PC fixes « TINY » installés, une nouvelle dotation de 20 unités est en cours de déploiement et 23 unités, en provenance de l'ENFiP, sont en attente de livraison.

En accord avec le chef de service, il est possible à un agent de venir en présentiel pour faire le point (1/2 ou 1 journée par semaine).

Concernant les agents « fragiles », l'employeur suivra l'avis du médecin de prévention sur un retour en présentiel en respectant les mesures sanitaires d'accueil dans le service.

L'équipement en matériel de télétravail est à prioriser vers les agents en difficultés (« fragiles », « gardes d'enfants »).



Un chef de service a la possibilité **tout en respectant les règles sanitaires dans son service** (2m entre chaque poste de travail, 4m² par agent...) :

- de rappeler en présentiel un agent initialement en télétravail si celui-ci ne rentre pas dans un cadre de gardes d'enfants ou de personnes fragiles
- d'instaurer une rotation de télétravailleurs désirant revenir en présentiel
- de mettre en place des réunions « physiques »

► Répartition des effectifs

La répartition, à la date du 13 mai, est de 41 % en présentiel et de 32 % en télétravail.

Section FO-DGFIP de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39
Mail provisoire : fo.dgfip51@gmail.com
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

L'objectif, ciblé pour fin juin, est de 54 % en présentiel et 37 % en télétravail.

► Restauration collective

Châlons : ouverture du RIA depuis le 11 mai

Épernay : pas d'ouverture (trop faible demande de repas)

Reims : ouverture possible le 2 juin pour la DGFIP et les autres administrations en respectant les règles sanitaires

**Possibilité de manger sur place
sur tous les sites
tout en respectant les mesures barrières**

COVID-19 / Hygiène et Sécurité

► Cas COVID-19

33 cas de suspicion ou avérés de COVID-19 au sein de la DDFiP de la Marne depuis le début de la pandémie.

► Nettoyage des locaux

Tous les sites ont été nettoyés avant la reprise du 11 mai.

Il demeure un service en difficulté à la Cité Tirllet. Un rappel a été fait auprès du prestataire pour que la situation soit régularisée au plus tard mercredi 20 mai.

Le personnel de ménage arrive sur site à 16h00. Les agents DGFIP n'ont pas d'obligation de partir à 16h00 pour éviter de croiser les agents de nettoyage. Ces derniers sont chargés de nettoyer les sols et pas le matériel individuel qui est à la charge de l'agent.

La Direction va de nouveau communiquer sur ce sujet auprès des agents DGFIP pour lever les ambiguïtés.

► Masques

La dotation en masques, de chaque site, est hebdomadaire et établie selon le nombre d'agents. Sa distribution est mise en place par le

chef de service (au choix : dotation quotidienne, hebdomadaire...)

Une livraison de 902 boîtes de masques chirurgicaux est arrivée mercredi 6 mai.

Une dotation de masques, lavables en tissu, est en attente : 4 masques par agent.

Les masques à usage unique doivent être jetés dans les poubelles « spécifiques » situées à la sortie des locaux.



Missions

► Accueil physique

La règle est l'accueil à distance par téléphone ou mail. La réception physique sur RDV est l'exception :

- Reims : présence d'un vigile autorisant l'accès uniquement aux usagers ayant un RDV pour toutes les missions (SIP, SIE, Trésoreries...) le mardi matin et le jeudi matin.

Un nouvel affichage plus explicite doit être mis en place puisque certains usagers restent devant les portes closes.

- Châlons Tirllet : accès uniquement aux usagers ayant un RDV pour toutes les missions (SIP, SIE, Trésoreries...) le lundi matin.

- Autres sites (Trésoreries, SIP, SIE...) : accès uniquement aux usagers ayant un RDV pour toutes les missions (SIP, SIE, Trésoreries...) sur 1/2 journée.

À la différence d'autres départements, aucune demande (ou pression) d'élus, réclamant l'ouverture « physique » de nos services, n'a été effectuée selon la Direction.

Section FO-DGFIP de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39

Mail provisoire : fo.dgfip51@gmail.com

Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>



► **SDIF**

Un retour important des agents depuis le 11 mai puisque la mission est peu télétravaillable avec distanciation physique respectée selon la Direction.

► **SPF**

La fusion n'est pas abandonnée. La Direction attend le feu vert de la DG qui doit communiquer une nouvelle date durant le second semestre 2020. Selon ses termes, la Marne est prête.

Les agents, désirant muter au SDIF, partiront au plus tard le 1^{er} septembre 2020.

► **SIE**

Un point important concernant la mise à jour des locaux PRO a été évoqué.

► **Nouveau Réseau de Proximité (NRP)**

La Direction est en attente de communication de la DG pour continuer les opérations prévues : pour 2020, par exemple, fusion des Trésoreries

de Reims Banlieue Bourgogne et Fismes avec la création d'un Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL).

InFOs Diverses

► **Activité syndicale**

Les représentants des organisations syndicales ont la possibilité de se déplacer dans les services en respectant les règles sanitaires (port du masque...), en avertissant les services RH.

Depuis le début du confinement, les échanges avec la Direction se sont fait au travers d'audioconférence. Le retour en réunion « présentiel » semble très compliqué. La Direction envisage, suivant l'accord de la DG, d'utiliser l'application « zoom » dans ce cadre pour de meilleurs échanges.

► Le Directeur a annoncé son départ le vendredi 5 juin pour la Moselle. Son successeur, M Laurent FOURQUET, arrive le lundi 8 juin.



Section FO-DGFIP de la Marne
 DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne
 Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39
 Mail provisoire : fo.dgfip51@gmail.com
 Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>